



Mairie d'Aumont en Halatte

1, rue Henri Dupriez
60300 AUMONT en HALATTE
Tel : 03.44.53.63.89
Fax : 03.44.27.81.65

*Département de l'Oise
Arrondissement de Senlis*

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 12 MARS 2018

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 05 mars 2018 s'est réuni lundi 12 mars 2018 sous la présidence de Madame Christel JAUNET, Maire.

PRÉSENTS :

Mesdames JAUNET, FIEVET-BAUDEN, DIVAY, CORMARY, BOUTOILLE, CARTON
Messieurs GROSPIRON, PALMER

ABSENTS EXCUSES :

Madame DEL RIO
Monsieur MARVILLE (pouvoir à Christel JAUNET)

ABSENTS :

Madame DENIS
Messieurs COURSIMAULT, ROTHER, GRATTIERI

Constatant que le quorum est atteint, Madame le Maire ouvre la séance à 19 heures 30.

En début de séance, Madame le Maire propose d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- Vote de la subvention de l'association HAULTMONT
- Vote de la subvention de la bibliothèque
- Vote de la subvention au CCAS
- Vote des travaux de la clôture du cimetière

A l'unanimité le Conseil Municipal accepte.

1/Désignation du secrétaire de séance

Sabine BOUTOILLE est désignée secrétaire de séance à l'unanimité

2/ Approbation du compte-rendu du 15 janvier 2018

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le compte rendu du 15 janvier 2018.

3/Désignation des membres de la Commission Intercommunale des Impôts Directs

Madame le Maire présente cette commission à l'assemblée en présentant l'objectif et l'intérêt d'une présence de représentants de la commune d'Aumont.

Madame Elisabeth FIEVET-BAUDEN, Madame Martine CARTON et Madame Martine DIVAY se sont désignées.

A l'unanimité le conseil municipal approuve.

4/Désignation des représentants de la Commission Locale des Charges Transférées

Madame le Maire rappelle l'intérêt de cette commission.

Ce sont donc désignées Madame Martine CORMARY et Madame Christel JAUNET.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve.

5/Bail de chasse de Monsieur Eric GRESSIER

Madame le Maire présente la demande de Monsieur GRESSIER sur les nouvelles parcelles qui longent la rue Henri Dupiez. Grace à ces parcelles celui-ci pourra obtenir plus de bracelets de chasse aux sangliers.

Cela permettra peu être de mieux réguler la population de Sangliers.

Mme le Maire informe le conseil que des battues seront organiser par le lieutenant de Louveterie à partir de vendredi prochain.

A l'unanimité, le conseil municipal accepte la demande de Mr Gressier Eric

6/Demande de subvention DETR pour les travaux de réfection du cours de tennis sur 2019

Madame le Maire indique que ce terrain reste une des seules activités pour les Aumontois et qu'il serait dommage de le laisser à l'abandon, même si le coût reste élevé.

Si ces travaux étaient effectués, il faudrait revoir l'accès à ce terrain et l'organisation du Tennis. En effet, on y constate des activités autre que le Tennis et des utilisateurs non abonnés au Tennis.

La demande est acceptée à l'unanimité.

7/Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Oise pour les travaux de réfection du cours de tennis sur 2019

La demande est acceptée à l'unanimité.

8/Demande de subvention DETR pour les travaux de réfection du mur du cimetière sur 2018

Madame le Maire indique que le mur du cimetière coté SNCF est très abimé et risque de s'écrouler, La Mairie a reçu une lettre recommandée en ce sens de la part de la SNCF.

Des devis ont été demandés et le montant des travaux s'élève à 12000€

La demande est acceptée à l'unanimité.

9/Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Oise pour les travaux de réfection du mur du cimetière sur 2018

La demande est acceptée à l'unanimité.

10/Demande de subvention DETR pour les travaux de mise en conformité de l'électricité de l'église

Mme le Maire nous informe que l'électricité de l'Eglise nécessite des travaux de remise aux normes, Des devis ont été demandé et le montant des travaux s'élève à 20 000€

La demande est acceptée à l'unanimité.

11/Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Oise pour les travaux de mise en conformité de l'électricité de l'église

La demande est acceptée à l'unanimité.

12/Vote du Compte Administratif du budget principal

Après la totalité du parcours du budget et explication de Madame le Maire pour certaines recettes et dépenses, Mme le Maire quitte la pièce.

Le résultat de clôture 2017 est excédentaire de 233 000.13 €, compte tenu des résultats par sections suivants :

- Un excédent de 259086.73 € de la section de fonctionnement
- Un besoin de financement de 26087.00 € de la section d'investissement

Est soumise à votre approbation l'adoption du compte administratif 2016 de la commune d'Aumont en Halatte comme suit :

- Dépenses d'investissement : 84 254.24 €
- Recettes d'investissement : 55601.64 €
- Dépenses de fonctionnement : 355752.27 €
- Recettes de fonctionnement : 614839 €
- Restes à Réaliser en dépenses d'investissement : 3 684 €
- Restes à Réaliser en recettes d'investissement : 6250 €

Soit un excédent global de 232 99.73€

Le Compte Administratif est approuvé à l'unanimité.

13/Vote de la subvention de l'association HAULTMONT

L'association Haultmont est venue présenter son bilan à Mme Jaunet.

Pour l'année 2018, ils nous demandent une subvention de 2000 €.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accorde la subvention pour un montant de 2 000 €

14/Vote de la subvention de la bibliothèque

La Bibliothèque nous a déposé ses comptes 2017 et son budget 2018.

En 2017, ils ont remplacé leur matériel informatique et nous demandent pour 2018 un peu plus de subvention que l'an passé.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accorde la subvention pour un montant de 3 000 €.

15/Vote de la subvention du CCAS

Mme le Maire propose de continuer à donner 8000 € au CCAS afin de pouvoir aider les personnes en difficultés lors du raccordement à l'assainissement collectif.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accorde la subvention pour un montant de 8000 €.

16/Vote du budget principal

Mme le Maire présente le budget principal au conseil.

Le budget s'équilibre ainsi après un virement de la section fonctionnement à la section investissement de 253 255.73 €

Section fonctionnement : 648 454.73 €

Section investissement : 557 658.73 €

Le budget est voté à l'unanimité.

17/Proposition d'exercice d'un droit de préemption sur la parcelle C3

Monsieur Didier GROSPIRON présente le risque encouru si la parcelle était vendue à un tiers. Le montant de cette parcelle est de 11 000€.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'exercer le droit de préemption.

18/Vote des travaux de la clôture du cimetière

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'effectuer des travaux pour la clôture du cimetière.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 21h50.

Christel JAUNET 


C. JAUNET	F. DEL RIO	D. GROSPIRON	M. DIVAY
T. MARVILLE	S. BOUTOILLE	M. CARTON	M. CORMARY

P. COURSIMAULT	J. DENIS	E. FIEVET	M. GRATTIERI
	C. PALMER	A. ROTHER	